

Deuxième dimanche de Pâques

Lectures : Ac 5, 12-16 ; Ap 1, 9-11a.12-13.17-19 ; Jn 20, 19-31

En ce dimanche, auquel le pape saint Jean-Paul II a donné le nom de dimanche de la miséricorde, alors que nous sommes au cœur de l'année jubilaire de la miséricorde, la liturgie tourne notre regard vers la miséricorde du Père. Cette miséricorde a un visage. C'est celui du Christ ressuscité, vainqueur de la mort et du péché. La couronne d'épine, qu'il a voulu porter avec une souveraine liberté pour partager nos souffrances et les détruire, est désormais une couronne royale. Ses plaies, qui marquent encore son corps maintenant glorieux, sont les signes de sa victoire et de notre libération de l'esclavage du péché et de la mort.

En ce huitième jour après Pâques, au moment même où ils découvrent avec stupéfaction, en la personne du Ressuscité, la profondeur inouïe de la miséricorde du Père, les disciples reçoivent la mission de porter au monde cette miséricorde. « Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie », dit Jésus, et il leur donne son propre pouvoir de juge des derniers temps, le pouvoir de remettre et de maintenir les péchés. Le Ressuscité envoie ses disciples comme témoins et serviteurs de la miséricorde divine au moment même où il la leur révèle, car, comme les talents de la parabole, la miséricorde est un trésor qu'on ne peut pas garder pour soi en l'enfouissant dans la terre : il faut la faire fructifier !

Comment faire fructifier la miséricorde ? Que signifie être un envoyé de la miséricorde ? Les lectures de ce jour nous l'expliquent, à travers quatre gestes très concrets.

Le premier geste, c'est celui de saint Thomas. Nous aussi, nous sommes invités à avancer notre doigt dans la blessure de notre frère souffrant, à mettre notre main dans son côté ouvert, et à cesser d'être incrédule. En prononçant à notre tour, devant notre frère souffrant, la magnifique profession de foi de saint Thomas : « Mon Seigneur et mon Dieu », nous rendons à la miséricorde du Seigneur l'hommage de notre foi. Nous confessons qu'il a pris sur lui nos souffrances, et que, désormais, c'est en soulageant notre frère souffrant que nous l'honorons, lui, le Seigneur.

Le deuxième geste, c'est celui du Fils d'homme que saint Jean a vu et qu'il nous décrit dans l'Apocalypse : « Il posa sur moi sa main droite en disant **“Sois sans crainte”** ». C'est l'attitude du bon samaritain, qui ne se détourne pas lorsqu'il voit son prochain qui gît comme mort au bord de la route. Ce bon samaritain, c'est Jésus, qui est venu prendre soin de l'humanité blessée à mort par le péché. Dans la vision de saint Jean, il apparaît sous les traits du juge des derniers temps. Mais son geste et ses paroles sont un geste et des paroles de réconfort. Comme le Père l'a envoyé vers Zachée et la femme adultère, Jésus nous envoie à notre tour vers nos frères pécheurs pour être, par nos paroles et nos gestes, des témoins de sa tendresse et de sa miséricorde.

Le troisième geste, c'est celui de Jésus qui souffle sur ses disciples en disant : « Recevez l'Esprit-Saint ». En donnant son Esprit à ses disciples, comme Dieu a insufflé en

Adam son haleine de vie, Jésus fait d'eux une créature nouvelle. Il les renouvelle en leur pardonnant leurs péchés. Seuls les prêtres ont le pouvoir de remettre les péchés par le sacrement de confession. Mais chacun d'entre nous peut pardonner à son frère et renouveler son regard sur lui, pour y voir non plus la trace du péché, mais l'œuvre de Dieu. Nous le disons chaque fois que nous récitons le Notre Père : « Pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés ». Comment celui à qui Dieu a remis sa dette pourrait-il ne pas la remettre à ses propres débiteurs ?

Le quatrième geste, c'est celui de Pierre, qui couvre les malades de son ombre. C'est le geste du Saint-Esprit à l'égard de Marie lors de la conception virginale de Jésus. C'est aussi le geste de la graine de sénevé qui, une fois qu'elle s'est pleinement développée, abrite les oiseaux sous son ombre. Parvenu à la maturité, l'envoyé de la miséricorde témoigne par sa vie. Il se contente de toucher ses frères de son ombre. Il n'est pas anodin que ce geste soit le geste de Pierre. Lui qui a renié trois fois son Maître, il sait quelle est la profondeur de sa miséricorde, mais aussi quelle doit être l'humilité de celui qui en est le témoin.

À travers ces quatre gestes, la liturgie nous enseigne comment remplir la mission que le Ressuscité nous donne aujourd'hui, d'être des témoins de sa miséricorde. Engageons-nous courageusement à la suite de ceux qui nous ont précédés, car le Crucifié qui a accueilli le bon larron dans son Paradis, est vivant. C'est lui qui, en nous, témoignera de la miséricorde du Père.